

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mardi 22 mars à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Note financière
2. Compte de gestion 2021
3. Compte administratif 2021
4. Affectation du résultat
5. Aide aux voyages scolaires
6. Subventions aux associations
7. Enveloppe relative au régime indemnitaire
8. Vote du budget primitif 2022
9. Vote des taux d'imposition
10. Acquisition d'un véhicule pour les services techniques : demande de subvention
11. Convention d'occupation du domaine public
12. Débat public sur le développement d'un second parc éolien en mer en Centre Manche

En mairie, le 14 mars 2022

Le Maire,



Bernard HOGUET